

Foie de veau a [i.e. à] la bourgeoise ou à la matelote

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 36

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pâi trompe-la-moo, qu'ont adé la crévena, tè vivent quie dâi septanta et dâi houtante ans sein qu'on satsé coumeint! Enfin tantia que Djan dâi Biolès n'étâi pas moo, que sè garâ tot dè bon et que put recoumeinci à navigâ coumeint dévânt.

On dzo que l'étâi z'u à la fâire, ye reincontré se n'ami Loulou à la Dzozetta, qu'avâi z'âo z'u étâ âo catsimo avoué li et que fut tant ébaubi dè lo revairè que risquâ d'avâi lè z'ennemis et dè tchâidrè dâo gros mau, kâ lo crévâi moo et einterrâ du grandteimps, et su lo momeint lâi seimbiâvè vairè on revegneint.

— Coumeint! l'est tè, Djan! se lâi fe après s'ètrè remet on boccon?

— Te vai! l'est mè, repond Djan.

— Ah bin, l'est forta cliaque! On m'avâi de que t'avâi veri lè ge, et per tsi no, tot lo mondo crâi que t'es dein lo pây dâi derbons.

— Eh bin pas onco, Loulou, te vâi que n'é pas onco met lo gardabit ein sapin.

— Eh bin mè fâ plési.

Et mon tatipotès dè Loulou ne sè peinsè te pas ein li-mèmo que du que l'avâi cru que l'étâi moo, l'arâi du, ein qualitâ d'ami, allâ à l'einterrâ. et què dévessâi s'estiussâ, et lâi fâ:

— Y'aré bin étâ à te n'einterrâ quand on m'a de que t'etiâ moo; mà noutra modze vélâvè cé dzo que et n'ia pas z'u moian dè quittâ la barauza. Te ne m'ein voudre pas, kâ mè saré fé on pliési dè t'accompagni âo cemetiro; mà coumeint tè dîo: n'ia vâi pas méche.

Inconséquence des proverbes et locutions. — On dit: « L'excès en tout est un défaut. » Mais on dit: « Abondance de biens ne nuit pas ».

On dit: « Tel père et tel fils », et aussi: « A père avare, fils prodigue ».

On dit que « pour avoir de l'argent devant soi », il faut le mettre « de côté ».

On dit indistinctement « embrasser ou épouser une cause »; or, tout le monde sait que si l'on embrasse généralement ce qu'on épouse, on n'épouse pas toujours ce qu'on embrasse.

On dit, en temps orageux, que « l'air est lourd », alors que c'est précisément qu'il pèse le moins; car on sait que les vents de l'ouest et du sud, qui sont chauds et humides, nous amènent un air plus léger que ceux du nord, qui nous amènent au contraire un air sec, froid et, par conséquent, plus dense.

Un tram qui n'est pas pour tout le monde. — On nous écrit: « Un de mes amis de Morges se rendant l'autre jour à Aubonne, par l'express qui arrive à Allaman à 2 h. 35, fut étonné de pas trouver à cette station la voiture électrique pour Aubonne. Il en demanda la cause, et on lui répondit que le tram Allaman-Aubonne ne desservait que les trains-tramways du Jura-Simplon. »

Très surpris de cette réponse, le Morgien manifesta quelque mauvaise humeur en disant qu'il ne comprenait rien à un pareil horaire, et que c'était vraiment à regretter le vieil omnibus desservant autrefois tous les trains.

Là-dessus, un actionnaire du tram Aubonne-Allaman l'apostropha en lui disant:

— Qu'avez-vous à marronner, vous?... On a fait ce chemin de fer pour nous, entendez-vous?... »

Exposition nationale. — Sommaire du Journal officiel du 28 août: L'architecture à l'Exposition, par Ch. Boissonnas. — Papierindustrie. — L'exposition du Club alpin. — L'électricité à l'Exposition. — L'Ecole des arts industriels de Genève à l'Exposition. — Le scienze ed il Padiglione Raoul Pictet. — Die elektrische Küche. — Voyages et exploration. — Chronique. — Gravures.

Foie de veau à la bourgeoise ou à la matelote. — Piquez intérieurement un foie de veau, assaisonnez-le et faites-le revenir dans une casserole avec du beurre fondu. Retirez le foie, égouttez-le, enlevez le beurre de la casserole, faites un roux avec nouveau beurre, mettez-y le foie et mouillez avec deux verres de vin rouge, en ajoutant gros poivre, bouquet garni, deux gousses d'ail. Faites cuire à feu doux pendant deux heures, en remuant pour empêcher d'attacher, puis ajoutez de petits oignons roussis à la poêle et des champignons crus. Quand cette garniture sera cuite, vous pouvez servir le tout ensemble.

Raisins. — M. Petit vient de faire connaître à la Société d'agriculture un nouveau et très simple procédé pour conserver les raisins. Il consiste tout simplement à les maintenir dans un endroit clos où se répandent des vapeurs d'alcool. Voici l'expérience qui en a été faite par M. Petit:

Le 31 octobre de l'année dernière, des raisins étaient cueillis et placés dans une cave fermée par une simple porte de bois. Dans cette cave, on mettait un bocal renfermant 100 centimètres cubes d'alcool. Les raisins étaient déposés sur des frises de bois. On disposait de même des raisins dans une cave voisine identique, mais dans laquelle on ne mettait pas d'alcool. La température de ces caves était de 8 à 10 degrés.

Le 20 novembre, dans la cave où il n'y avait pas eu de vapeurs alcooliques, les raisins étaient complètement gâtés et pourris, tandis que dans la cave où l'on avait placé de l'alcool, les raisins étaient de toute beauté; près d'un mois plus tard, ils avaient conservé la même belle apparence, avec toute leur saveur.

Enigme.

Nous sommes deux frères jumeaux
Qu'une secrète antipathie
Force à demeurer dos à dos
Sans nous être vus de la vie.
Même vertu, même défaut,
Même humeur en nous se décèle:
Quand je gèle, mon frère à chaud;
Lorsque j'ai chaud, mon frère gèle.
De bas en haut, de haut en bas,
Nous alternons dans notre route:
Lorsqu'il y voit je n'y vois pas;
Quand je vois clair il n'y voit goutte.
Quoique nous soyons bien connus
Sur la terre et même sur l'onde,
Nul mortel ne peut, dans le monde,
Se vanter de nous avoir vus.

Boutades.

Dans un congrès d'anthropologie.
Une démonstration.

Un docteur tâtant, palpant la surface crânienne d'un « sujet » quelque peu crétin:

— Ceci, Messieurs, c'est la bosse du crime, là, la bosse de l'obstination, plus loin, pourrait se remarquer la bosse commerciale, enfin marquez ici... *ce creux, c'est la bosse de l'intelligence!*

Un artiste est appelé chez le juge de paix pour avoir qualifié une camarade de « chameau ».

Le comédien est gratifié d'une légère amende.

Alors se tournant vers le magistrat:

— Ainsi, on n'a pas le droit d'appeler une dame: chameau?

— Naturellement, et c'est même pour cela que je viens de vous condamner.

— Et a-t-on le droit d'appeler un chameau: madame?

Le juge de paix, interloqué, hésite, puis, sans plus de conviction:

— Evidemment!

— Merci, répond notre comédien, et se tournant aussitôt vers la plaignante: « *Madame, j'ai bien l'honneur de vous saluer!* »

Et il sort.

Le juge ne comprit que plus tard.

Un Lausannois écrivant à sa nièce, domiciliée à Paris, une lettre concernant une affaire de famille assez importante, terminait en lui disant: « Comme il y a assez souvent des erreurs à la poste, si par hasard tu n'as pas reçu cette lettre dans les quarante-huit heures, écris-moi immédiatement pour m'en informer. »

Un jeune homme se présente un jour chez le maire d'une petite commune de France, pour faire établir un passe-port.

— Où voulez-vous aller, jeune homme? dit le maire.

— A Saint-Petersbourg.

Le malheureux maire sue sang et eau sans pouvoir écrire un mot aussi difficile; enfin, impatienté:

— Cela vous serait-il égal d'aller ailleurs?

Il y a quelques temps, M. Bertrand, le directeur de l'Opéra, absent de Paris, envoyait la dépêche suivante au célèbre compositeur Saint-Saëns, qui lui avait demandé un rendez-vous.

« Serai Opéra lundi et mardi, entre deux et quatre heures, à Paris, tout à vous, vingt-sept juillet. — Mille compliments. — BERTRAND. »

Combien fut surpris le directeur de l'Opéra lorsqu'à son retour il reçut dans son cabinet toute une foule d'amis venant s'informer avec sollicitude de la façon dont il avait supporté la douloureuse et longue épreuve.

Il sut l'explication quand M. Saint-Saëns lui montra sa dépêche: le télégraphe avait transmis:

« Serai opéré lundi et mardi, entre deux et quatre heures, etc. »

Entre Méridionaux:

— J'ai vu un plongeur qui est resté une demi-heure dans l'eau!

— Et moi, j'en ai connu un qui séjournait une heure, montre à la main, au fond de la mer.

— Eh bien! moi, j'ai vu une femme qui a plongé dans la Méditerranée et qui n'est jamais remontée!

Deux Marseillais se promènent sur la Canebière.

— Moi, monsieur Roustan, comme tireur au pistolet, je ne crains personne. L'année dernière, au tir à Nice, je faisais mouche à tout coup. Il n'y a qu'un jour où je m'en suis écarté d'un petit millimètre. Ce n'était pas ma faute, j'avais tiré pendant le tremblement de terre.

Un maître tailleur, ami du jus de la vigne, auquel on demandait pourquoi il dépensait son gain journalier à l'auberge, répondit:

— C'est pour obéir à ma mère.

— Comment cela? lui fait-on.

— Lorsque j'étais tout petit et que ma mère me donnait à boire, elle me disait chaque fois. « Bois tout, mon petit, bois tout ». Dès lors, j'ai tout bu.

Le même, étant un jour de fête invité à dîner chez un paysan, où il y avait une nombreuse compagnie, ne se servait que des plus grandes tranches de viande lorsqu'on faisait passer les plats. Ayant remarqué qu'on l'observait, il dit en souriant: « Excusez-moi, je suis myope, je ne vois que les gros morceaux. »

La scène se passe dans une mairie; un Monsieur se présente.

— C'est pour...? demande l'employé.

— Pour déclarer le décès de mon oncle.

— Le bureau à côté.

Le monsieur sort, et l'employé ajoute, s'adressant à son collègue:

— Aussi je trouvais qu'il avait l'air bien gai pour une déclaration de mariage!

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.